

Appel d'offre pour un *centre de sport planeur*

Cadre

- La FSVV souhaite porter le vol à voile sportif (toutes les disciplines) suisse au plus haut niveau international.
- Un entraînement des pilotes régulier et encadré est essentiel pour obtenir et conserver un haut niveau de performance.
- En vol à voile en particulier, *l'infrastructure*, le *matériel* volant et *l'organisation* du service de vol sont des composantes de base nécessaires pour un entraînement réussi.
- La FSVV ne dispose pas elle-même de tels moyens et s'en remet aux clubs pour tous les cours et entraînements qu'elle organise. Pour le futur, la FSVV souhaite utiliser un centre de sport planeur.

But du projet

- Offrir au SGT (Swiss Gliding Team), aux cadres nationaux et aux participants des cours organisés par la FSVV les meilleures conditions possibles d'entraînement en termes d'infrastructure, matériel et organisation;
- Définir avec un ou plusieurs centres de sport planeur des conditions pour la réalisation des cours de la FSVV dans un cadre offrant stabilité et constance;
- Fixer les conditions de l'accord entre la FSVV et les centres de sport planeur concernés dans une convention d'utilisation commune.

La FSVV recherche un club/aérodrome qui, en tant que centre de sport planeur, offre les services suivants

- Une infrastructure au sol adaptée
- Des possibilités de restauration et hébergement (pas nécessairement sur l'aérodrome)
- Un service de vol et remorquage organisé, éventuellement service de maintenance
- Planification annuelle de l'utilisation (besoins supplémentaires à court terme sur accord)
- Si possible des planeurs à louer pour les entraînements
- Des conditions favorables pour la FSVV; facturation à la FSVV et/ou au participant selon utilisation effective
- Utilisation prévue: environ 3 semaines (21 jours) par année avec 30 planeurs (externes) présents

Critères d'évaluation de l'infrastructure

- Organisation locale
 - Organisation du centre de sport
 - Acceptation de la FSVV et du sport d'élite
 - Centre de sport bien intégré sur la scène vélivole locale
 - Plan de situation des infrastructures

- Accessibilité
 - Accessibilité en transport publics
 - Aérodrome aisément accessible en voiture
 - Proximité de services (restaurant, hôtel, station-service, centre commercial, ...)
- Infrastructure au sol
 - Salle de théorie et équipement pour briefings avec 20 à 40 personnes
 - Bureau équipé à disposition
 - Installations sanitaires
 - Atelier de réparation équipé
 - Place au sol en suffisance pour au moins 30 planeurs
 - Eventuellement restauration sur place
 - Eventuellement hébergement/camping sur place
 - Relaxation possible sur place (p.ex. piscine, tennis, course à pied, vélo, salle de sport, ...)
- Infrastructure aéronautique
 - Espace aérien avoisinant libre
 - Piste adaptée au départ de planeurs lourds
 - Zone favorable au vol à voile

Forme de la réponse

- Signaler par écrit à la FSVV l'intérêt de participer au projet

Plan de mise en œuvre

- 10.2020 : signalisation de l'intérêt
- 12.2020 : soumission de l'ébauche d'offre
- 03.2021 : confirmation d'offre finale
- 04.2021 : choix de la/des infrastructure(s)
- 05.2021 : signature de la convention

Adresse pour la soumission des offres

Fédération Suisse de Vol à Voile
c/o Aéro-Club de Suisse
Lidostrasse 5
6006 Lucerne
gliding@aeroclub.ch

Contact pour les questions

David Leemann
leemannd@hotmail.com